

Interventions du Groupe « Lorient en Commun » pour le Conseil Municipal du 03/02/2022

Les éléments fournis ici sont ceux prévus en amont du Conseil Municipal, en fonction des débats ceux-ci peuvent être adaptés « seul le prononcé fait foi »

0-4 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en 2020

(Florence GOURLAY)

Vote : NC

Monsieur Le Maire, chers collègues,

L'année dernière, nous avons noté un rapport semblable en tous points à celui de l'exercice précédent, soit une simple réponse à une obligation administrative qui se cantonnait à une analyse genrée du fonctionnement de notre collectivité, analyse qui tenait en quatre pages.

Cette année, il émerge laborieusement une tentative d'enrichir votre analyse, avec notamment une amorce de réflexion sur la promotion de l'égalité dans les politiques publiques. Y apparaissent quelques déclarations d'intention assorties de trop rares mesures concrètes : accès aux places de crèches priorisées pour les familles monoparentales (ce qui était déjà mis en place sur le précédent mandat), soutien à des temps spécifiques menés par les maisons de quartier (MPT de Kervéanec et escale Brizeux), parité dans les conseils citoyens, ouverture de l'Ecoutille avec Lorient agglo, dénomination des noms de rues et valorisation du fonds Anita Conti. Evidemment, nous saluons ces initiatives. **Mais cela reste trop poussif en regard des enjeux.**

L'année dernière, vous nous avez expliqué la faiblesse de votre rapport par la prise récente de vos fonctions et vous nous avez annoncé un bilan de l'égalité femme-homme 2020 de tout autre nature. Disons que nous restons sur notre faim.

A minima, la municipalité aurait pu se montrer exemplaire, lors des manifestations sportives ou culturelles (et je pense à une manifestation liée à la santé en particulier). **Il aurait été judicieux d'admettre qu'une adjointe pouvait représenter notre collectivité avec autant de valeur que la personne du maire.** Pourtant, lors de la dernière session, vous l'avez redit explicitement, Mr le Maire : seule votre personne pouvait être crédible. Vous êtes sur des certitudes d'un autre temps et **il est grand temps, qu'au sein même de votre exécutif, vos adjointes s'affranchissent du dogme patriarcal que vous incarnez pour faire évoluer les politiques publiques de façon plus structurelles et moins anecdotiques.**

Je vous remercie.

0-6 - Budget Primitif 2022 Dossier de présentation Informations générales

Vote : CONTRE

(Bruno JAOUEN)

Monsieur Le Maire, Monsieur le 1^{er} adjoint, Cher.e.s collègues,

Lors du débat d'orientation budgétaire en décembre dernier, Monsieur le 1^{er} adjoint m'avait gentiment fait remarquer mon pessimisme sur les chiffres annoncés des bons résultats de l'économie. Je vois que dans la présentation du budget primitif, la prudence à laquelle je l'avais appelé sur la santé économique du pays semble être en partie partagée. Je l'en félicite.

En effet malgré les annonces gouvernementales et les effets de manche de la majorité présidentielle, la pauvreté s'est renforcée, les plus riches se sont davantage enrichis, le nombre de logements sociaux à construire est énorme, enfin les travailleurs précaires n'ont jamais été aussi nombreux. **Le pouvoir d'achat est en berne tant les prix augmentent que les salaires stagnent.**

Nous ne savons toujours quelles seront les conséquences du quoi qu'il en coûte, la prudence est donc de mise !

Vous avez hérité en 2020 d'une situation financière saine, d'une épargne raisonnable, peut-être trop prudente et de fait d'un encours de la dette largement acceptable. Vous avez annoncé de nombreux projets dans votre campagne électorale, et vous nous annoncez depuis votre installation votre volonté d'augmenter le recours à l'emprunt pour leurs financements.

Vous écrivez, une stratégie financière guidée par les orientations suivantes :

1. **Maintien des taux des impôts directs locaux** : oui, vous ne baissez pas les taux d'imposition de la taxe foncière même si vous le préconisez régulièrement alors élu de l'opposition. Dont acte.

De fait la ressource de la taxe foncière augmente de 3,4%, mécaniquement pour la collectivité par l'augmentation des bases. En conséquence l'impôt foncier augmente pour celles et ceux qui y sont soumis. On peut aussi souligner ici, le bond de 450 000€ que font les droits de mutations à titre onéreux.

2. **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** : Vous profitez aussi de la suspension du contrat de Cahors pour faire évoluer le budget de fonctionnement à plus 2,1%, clairement ce rythme ne sera pas possible sur l'ensemble du mandat.

D'ailleurs, vous nous dites contenir l'augmentation de la charge de personnel à + 0.67%, donc vous assurez l'avancement des agents, vous financez la complémentaire santé. **Mais sur l'emploi, où en sommes-nous ? Les effectifs budgétaires continuent de croître, forcément il faut bien augmenter le nombre de policiers municipaux. Mais les effectifs non pourvus croissent aussi. Que faut-il en déduire ? Que vous menez une politique de non-remplacement des départs à la retraite ? Que vous déshabillez certains services en les fragilisant ?**

Donc il y aura 54 emplois non pourvus en 2022 contre 43 en 2021. Vous qui défendiez la maîtrise de l'emploi semblez aujourd'hui avoir changé de doctrine ou alors votre présentation du chapitre « charges de personnels » est insincère ou tout simplement pas complet.

Et il faudra nous expliquer où sont faites les coupes dans les services car, **par votre politique, c'est le service au public que vous affaiblissez dans son ensemble.**



3. **Taux de subventionnement des projets** : Vous vous félicitez d'obtenir un taux de subventionnement de 16% concernant la section investissement. Et vous le comparez aux préconisations de l'audit financier de la ville de Lorient, qui considérait un taux de 13% pour permettre une capacité d'investissement de 18 Millions d'euros annuel. Vous l'avez évoqué en commission et aujourd'hui encore, ce taux obtenu pour 2022 vous paraît un gage d'avenir dans votre capacité à obtenir des subventions. **Nous vous appelons à la prudence quant à ce type d'hypothèses.**

Pourquoi ?

- D'abord parce que ce niveau est obtenu cette année grâce à 3 subventions importantes :
 - Plan numérique dans les écoles
 - ANRU Bois du Château
 - Fond Friches pour l'aménagement urbain de Bodelio

En dehors de ces grosses enveloppes, les taux sont largement en dessous des 13% attendus.

- **Aussi, parce que ces aides font partie du Plan de Relance qui actuellement fonctionne à plein.** Il ne faut pas être grand Clerc pour considérer que cette manne financière risque de s'amointrer très fortement post élections présidentielles.

Globalement sur votre démarche volontariste annoncée dans le projet de budget primitif, si nous notons un effort de clarté sur la forme et une identification des enveloppes courantes, sur les grands investissements, vous entretenez le flou depuis ou bien ne savez-vous pas où vous allez. Mais Damien Girard aura l'occasion d'y revenir dans son intervention.

Donc vous l'aurez compris, Monsieur Le Maire, un budget primitif 2022 qui suscite de notre part beaucoup d'interrogations et de critiques.

Certes, et je vous l'avais dit en décembre dernier la conjoncture budgétaire vous est favorable mais quelle est sa solidité dans le temps.

Nous vous appelons à la prudence, une nouvelle majorité présidentielle ne tardera pas à faire payer les collectivités « le quoi qu'il en coûte » de l'actuelle majorité. L'inflation ne manquera pas d'avoir des conséquences, et elle commence à en avoir, des conséquences contraignantes pour les budgets des collectivités.

Si les ressources de votre budget 2022 sont dynamiques, rien n'indique qu'elles vont le rester.

Nous rejetterons donc votre projet de budget qui comporte de nombreuses questions sans réponses, de nombreuses zones d'ombres, de nombreuses contradictions.

(Damien GIRARD)

Monsieur le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, chers collègues,

Après le débat d'orientations budgétaires que nous avons eu en fin d'année passée, nous arrivons au projet de budget primitif. Je ferai plus court que lors du DOB, considérant que l'appréciation que nous avons portée reste d'actualité mais qu'il serait fastidieux d'évoquer à nouveau l'ensemble des éléments.

Ainsi, je concentrerai mon propos sur quelques éléments qui me semblent saillants et qui caractérisent les politiques sectorielles. Je souhaite revenir sur 4 sujets :

Le CCAS :

Certes, vous vous octroyez **une augmentation de 625 000€** de façon à combler le trou dont vous avez hérité.

C'est clairement nécessaire, mais soyons honnête, il ne s'agit pas d'une augmentation pérenne des dépenses dans le but de développer les activités du CCAS, dans une période où pourtant la précarité augmente.

L'occasion pour moi de revenir sur **la question du foyer-résidence autonomie de Kerguestenen, dont vous avez décidé - sans concertation - la fermeture.**

Lors du débat d'orientations budgétaires, lorsque j'ai émis les mêmes critiques vous vous êtes offusqué, considérant que vous aviez fait les choses dans le bon ordre.

J'ai depuis eu l'occasion d'échanger encore avec **des résidents qui siègent au CVS et qui m'ont confirmé le fait qu'ils n'ont pas été associés aux décisions.** Ce qui n'est pas réglementaire. J'ai eu aussi accès à des informations qui montrent que **le Président du Conseil départemental ou le défenseur des droits considèrent également que la méthode n'est pas satisfaisante.** Voilà pour ce qui est de la forme.

Pour ce qui est du fond : les révélations du livre « Les fossoyeurs » du journaliste Victor Castanet mettent en évidence qu'**en matière d'accompagnement de nos anciens tous les modèles ne se valent pas.** Que le service public en la matière génère beaucoup plus de garanties éthiques, d'humanité et pour des tarifs moins onéreux.

Ainsi, cette semaine, dans un article du Monde ou encore un autre d'Ouest France, **on apprenait que, pour une place en EPHAD, l'écart des tarifs mensuels était en moyenne de près de 1000 € entre le modèle public et le modèle privé commercial.** Et ce, pour un encadrement de 7 personnes pour 10 résidents dans le modèle public et 5 personnes pour 10 résidents dans le modèle privé commercial.

En résumé, le modèle privé commercial est plus cher pour un service de moindre qualité.

J'en reviens donc au foyer Kerguestenen, il est maintenant clair, **lorsque vous indiquez vouloir accompagner les résidents vers un nouveau foyer sur le territoire, que les conditions ne seront pas les mêmes.**

Il est aussi clair que les places que vous avez décidé de fermer manqueront cruellement au territoire dans l'avenir. **Nous demandons à ce que soit étudié la création d'un nouveau foyer autonomie public de façon à reconstituer cette offre essentielle qui répond à un besoin pour nos anciens.** La ville en a les moyens. C'est un choix politique à réaliser, c'est celui que nous ferions si nous étions en responsabilité.



Je passe au dossier « sécurité » qui lui ne manque pas de moyens.

- 290 000 € de moyens humains supplémentaires en 2022,
- 44 000 € d'équipement type gilets pare-balles et caméras piétons,
- Pas loin de 500 000 € entre la création d'un Centre de Surveillance Urbain, les études afférentes, les nouvelles caméras.
- Tout ça au total, ce sont 800 000 € supplémentaires au titre de 2022 quand 2021 voyait déjà le même type d'effort supplémentaire.

Mais au service de quelle ambition ?

Je rappelle ici que l'enveloppe prévue pour sécuriser les abords des écoles n'est que de 40 000 €/an et que les policiers municipaux commencent leurs services bien après l'entrée des enfants à l'école. Tant qu'à délivrer plus de moyens pour la police municipale et à recruter davantage de policiers municipaux, pourquoi ne pas tourner prioritairement leur action vers la sécurité quotidienne de nos habitants a fortiori celle des plus jeunes, menacés quotidiennement par la violence routière.

Concernant les mobilités :

A l'agglomération de Lorient, vous nous promettez la révolution des transports ! pas moins que ça. **Nous nous attendions donc à voir une déclinaison lorientaise révolutionnaire !**

Rien ou presque, un budget dédié au schéma cyclable de 150 000 €. Vous nous dites qu'il faudrait compter dans ce budget aussi d'autres aménagements de rues programmés et que si on fait **une quote part d'1/3 permettraient d'arriver à 1 M€.**

Tout ça n'est pas sérieux, si nous voulons faire changer les mobilités en ville et même sans parler de révolution, il faudrait y consacrer au minimum 2 M€ par an, afin de réaliser un réseau express vélos comme beaucoup de villes sont en train de le réaliser en France et Europe...

Nous en sommes loin très très loin. L'occasion aussi de demander des nouvelles d'un tram lorientais à Hydrogène qui avait fait l'objet d'annonce par le Maire dans la presse. Faut-il le mettre au rayon des annonces sans lendemain comme celles du bateau électrique qui devait faire l'objet d'un rétrofit pour fonctionner à l'hydrogène ?

Sur cette même question des mobilités, pour rappel, c'est encore pratiquement **900 000 € qui seront consacrés à combler le déficit du budget annexe des parkings en ouvrage**. Ce qui ne vous empêche pas d'ambitionner d'en **réaliser un nouveau dans le centre-ville dans le cadre de la rénovation du stade du Moustoir**, qui lui a droit à tous les égards.

Dernier point, le logement :

Sur ce point, nous vous avons, tout comme Mme Péron d'ailleurs, appelé à **un peu d'humilité voire d'objectivité** lors du DOB, tant les projets qui sortent de terre aujourd'hui résultent d'initiatives du dernier mandat : Péristyle, Bodélio, Manio, ZAC Gare pour citer les plus emblématiques. Les articles quasi-tonitruants sur votre envolée constructrice, cette semaine encore, témoignent de cette absence d'humilité et d'objectivité...

Domage. Dommage surtout quand -clairement- cela cache des choix en catimini (exemple Bois du Château) et contestable politiquement...

Vous vous targuez d'une programmation record de logements, notamment sociaux.

ZERO. ZERO... c'est le nombre de nouveaux logements sociaux programmés pour une offre nouvelle en cette année 2022. C'est historique. Nous sommes remontés jusqu'en 2016... Jamais notre ville n'a connu



une année blanche en matière d'offre nouvelle de logements locatifs sociaux. Et jamais, une ville qui revendique une politique volontariste n'aurait assumé une année blanche de programmation de logements sociaux.

Vous allez me dire « oui, mais nous en produisons près de 300 dans le cadre de la reconstitution des logements voués à la disparition à Bois du Château et Kervenane... »

A la bonne heure ! C'est 500 logements que vous démolissez demain, presque le double de ce qui était initialement prévu... Mais où est la cinquantaine de logements locatifs à produire annuellement pour permettre le maintien de la population et faire face à la croissance démographique, comme prévu dans le programme local de l'habitat.

Au-delà des chiffres mais aussi des sigles, nous pouvons citer **les choix qui veulent dire : « nous ne répondrons plus au besoin de logements des lorientais particulièrement les plus précaires » :**

- Alors que 50% de la demande en logement social porte sur les petits logements, vous divisez par deux l'objectif de petits logements abordables,
- Alors que des logements sont programmés au Péristyle sur du foncier public par un promoteur rennais, ils seront réalisés avec un financement pour des logements au-dessus des plafonds HLM classiques,
- Alors que nous vous avons suggéré des actions très concrètes pour le logement des jeunes, vous programmez une simple résidence étudiante privée ne prenant pas en compte les faibles capacités financières et les besoins d'accompagnement des jeunes en formation, en apprentissage, en insertion sur notre territoire.

Cette ville est la ville de toutes et tous. C'est ville doit le rester. Vous voulez l'attractivité, ne brader pas nos fonciers et les droits à construire sans exigence et par là-même ne brader pas ce qui devrait être une politique habitat volontariste ...

Pour conclure

Je me pencherai de manière plus générale sur **ce que vous présentez comme une démarche volontariste pour le territoire en matière de projets d'investissements.**

Où est le Plan Pluriannuel d'Investissement de votre mandat pourtant annoncé à divers endroits de votre programme électoral ? Nous le répétons, sur les grands investissements, vous entretenez le flou depuis le début du mandat ou bien ne savez-vous pas où vous allez. Les annonces multiples dans la presse ne sont pas faites pour nous éclairer sur vos intentions. Vous aviez pourtant pris l'engagement d'associer davantage vos oppositions aux grands dossiers du mandat or pour l'instant, rien. Une simple demande de rendez-vous de travail avec un membre de votre équipe essuie un refus. Une belle idée de la démocratie et de la co-construction...

Donc dans votre programme d'investissement 2022 **où sont les Halles ? Le stade** dont vous parlez si souvent dans la presse ? **Le musée de la Compagnie des Indes ? La cité Allende** dont on annonce sur son site l'implantation de l'IFSI alors que la maison des associations n'est pas encore repositionnée ! **La fin de l'aménagement de la gare ! l'avenir de l'Espace Cosmao-Dumanoir et de la maison des syndicats ! l'ANRU du Bois du Château !** Je m'arrête là !

Ce budget ne prépare pas l'avenir, notre avenir, celui des Lorientais et Lorientaises qui travaillent, vivent et se déplacent sur notre territoire et ne planifient pas davantage les grands projets que, pourtant, vous annoncez régulièrement dans la presse. Nous voterons contre.

5-1 - Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires privées sous contrat pour l'année 2022

(Chafik HBILA) Vote : Libre

Monsieur le Maire, chers collègues,

Concernant la participation aux dépenses de fonctionnement des écoles privées, **nous tenons à rappeler la fonction essentielle de l'école publique, l'école de tous les enfants, qui doit être soutenue et protégée.**

Les attaques, le discrédit, la délégitimation sont incessantes : On a d'abord dénigré l'université publique en taxant les universitaires d'islamo-gauchistes. En décembre 21, c'était la presse nationale qui titrait " École. Comment on endoctrine nos enfants", avec un sous-titre est encore plus racoleur : "Antiracisme, idéologie LGBT+, décolonialisme... Enquête sur une dérive bien organisée".

Ces caricatures outrancières sont l'illustration et le résultat d'un abandon d'un service public d'éducation depuis trop d'années et actuellement, l'enseignement privé gagne du terrain.

Pourtant, scolariser les enfants dans les établissements privés, c'est développer une culture de l'entre-soi à l'heure où, plus que jamais, nous avons un besoin de fraternité, d'ouverture à l'altérité.

Nous rappelons donc notre attachement fondamental au bien commun qu'est l'École gratuite, laïque et ouverte à tous. Notre vote, sur ce bordereau, sera libre au sein de notre groupe.

3-6 - SAS CEP LORIENT BREIZH BASKET Convention de versement de subvention

(Edouard BOUIN) Vote : ABSTENTION

Monsieur le Maire, chers.es collègues,

En premier lieu, j'exprime le souhait de retrouver rapidement les commissions en présentiel, notamment pour ne plus être dépendant des aléas technologiques.

Ensuite, ce bordereau nous permet de vous demander **quels sont les critères retenus pour l'attribution des subventions, dans le cas présent aux associations sportives mais plus largement à toutes les associations ?**

La répartition des subventions tout en respectant l'indépendance du monde associatif, doit garantir l'équité et s'adapter à des critères d'évolution de notre société.

Pour les associations sportives, nous proposons que soit mis en place avec l'Office des sports un groupe de travail afin d'établir les critères et des coefficients d'attribution des subventions qui vont au-delà des critères actuels.

L'évolution de notre société nous oblige à aller à delà des critères classiques comme le nombre de licenciés, les niveaux de pratiques, l'encadrement, les frais de déplacement, entre-autres.

Nous devons en ajouter d'autres, par exemple, l'accès des jeunes filles à des sports dit masculin, l'accès aux activités sportives des jeunes de quartiers en difficultés, la mutualisation des emplois, la responsabilité pour les consommations d'énergie et d'eau, la prise en compte du handicap, la parité dans les conseils d'administration et nous pourrions en proposer d'autres.



Rappelons qu'une subvention n'est pas un dû. Il est de notre responsabilité d'accompagner les associations, mais celles-ci se doivent aussi de répondre à l'intérêt général de la politique publique de notre collectivité.

Et cela dans l'intérêt de l'évaluation de nos politiques publiques.

Merci

4-1 - Parc public de stationnement de la Gare Sud Approbation des tarifs Approbation du règlement intérieur Approbation des conditions générales de vente

(Gael BRIAND) Vote : ABSTENTION

4-2 - Contrat de Sécurité Intégrée

(Gael BRIAND) Vote : ABSTENTION

Monsieur le Maire, Monsieur Gasan,

La question de la sécurité mérite mieux que des caricatures. Je sais les noms d'oiseaux que nous nous envoyons les uns les autres sur ce thème précis. **Aussi, je le dis en préambule : vous ne trouverez personne, à gauche, qui dénie l'importance de vivre en sécurité.**

Je vais donc essayer dans cette intervention d'être le plus objectif possible avec ce « contrat de sécurité intégré » qui nous est proposé au vote. **D'abord parce qu'il y a des mesures importantes, d'autre part car nous voulons sincèrement une ville apaisée.** Certains points le permettent, d'autres nous paraissent démagogiques, voire discriminatoires. Vous excuserez par avance la longueur de mon intervention.

Rappelons ce qu'est ce Contrat de Sécurité Intégrée. Un contrat entre l'État, la Ville et la Justice. À ce titre, il est assez « bâtard » car **il mélange des mesures qui ne dépendent que de notre bonne volonté et d'autres sur lesquels nous ne pouvons pas agir car ils dépendent d'une autre juridiction que la nôtre.** Je me permets aussi de constater que ce document est assez « fouillis ». Il additionne sans véritablement de hiérarchie des mesures primordiales et d'autres anecdotiques. Était-on obligés d'aller aussi loin dans le détail en indiquant de « faire retirer les faux-plafonds dans les halls d'immeuble ciblés » ? C'est une chose que l'on fait dans le cadre de la lutte contre la drogue. De là à en faire une « mesure » ! J'ai déjà vu ce genre de documents de l'État mal écrits, qui fourrent tout ce qui est fait dans un grand sac histoire de démontrer que l'État agit.

Mais passons. **La première question à nous poser est de savoir si nous partageons le constat ? Y-a-t-il augmentation de la délinquance ou augmentation du comptage ?** A-t-on besoin d'un « observatoire de la délinquance et de la sécurité » alors que des chiffres explicites nous sont fournis en début de document, preuve que le travail est déjà fait. Rappelons au passage que nous découvrons ces chiffres alors que ce n'est pas notre premier débat sur le sujet. **Et que dire sur l'évocation des enquêtes sur le ressenti de l'insécurité qui nourriront cet observatoire ? Y-a-t-il un problème de sécurité ou un problème social ?** Je le dis d'autant plus facilement que les quartiers qui sont ciblés pour leur niveau d'insécurité sont, excepté logiquement le centre-ville, aussi les plus pauvres. Coïncidence ? Faut-il régler le problème de sécurité pour améliorer la vie des gens ou régler le problème de pauvreté pour améliorer leur sécurité ? La question reste ouverte. Je n'oppose pas, mais attention à ne pas nous tromper de diagnostic.



Quoiqu'il en soit, nous alertions lors du premier débat sur la sécurité de cette mandature que l'investissement de la ville dans le renforcement de la police municipale ne devait pas se traduire par un désengagement de la police nationale. Ce document nous rassure et nous notons positivement que « l'État s'engage à remplacer les départs (retraite et mutations) à raison de un pour un ». Il s'engage même à assurer une présence policière plus forte de 10 % d'ici 2023. Un « contrat gagnant-gagnant » avez-vous dit M. Gasan. Apparemment.

De même, le volet « accompagnement des victimes » est globalement positif. Un intervenant social au sein du commissariat pour accompagner les familles et les personnes qui le nécessitent dans le cadre de leur dépôt de plainte, une prise de plainte directement à l'hôpital si besoin, l'engagement à pérenniser le financement de l'Écoute, lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales, un accueil différencié et confidentiel au commissariat... Toutes ces mesures sont positives et propices à améliorer l'accueil de la police, son meilleur rapport à la population, ce qui est un objectif assumé du document. De même, il faut relever l'effort qui consiste à essayer d'inverser les logiques en éloignant les auteurs de violence plutôt que leur victime. Attention toutefois au suivi de ces personnes car un « bracelet anti-rapprochement » ne fige pas sur place quelqu'un de motivé.

Ce qui m'emmène à un autre objectif qui doit motiver nos décisions : l'efficacité. Et c'est à travers ce seul prisme que notre groupe s'oppose au déploiement de la vidéosurveillance dans nos rues.

Hasard du calendrier, Ouest-France consacrait aujourd'hui même une entrevue de Patrick Leseur, commissaire adjoint de Lorient, pour qui les caméras sont un « vrai atout pour les enquêtes ». À point nommé pour votre majorité. *Alors, j'entends que cela peut faciliter le travail de la police a posteriori. C'est aussi ce que nous révélait Mme Gaudu, capitaine de police, lors du comité de vigilance sur la vidéosurveillance. Néanmoins, nous nous apprêtons à consacrer un budget de près de 500 000 € en 2022 en vue de la modernisation et de l'extension de notre réseau de caméras. Le ressenti est une chose, les études une autre...*

Il se trouve justement qu'il y a à peine un mois est sortie **une étude commandée par la gendarmerie et qui affirme, elle, que la vidéosurveillance est inefficace**. Vous avez bien entendu : **la gendarmerie**. Pas un commentaire d'un média d'opinion, mais bien une enquête tout à fait sérieuse réalisée dans quatre communes de la région grenobloise. Celle-ci analysait 1939 enquêtes et concluait que seules 22 ont été élucidées grâce à la vidéosurveillance, soit 1,13 % des enquêtes. 1,13 % ! 500000 € pour une potentielle efficacité d'à peine plus d'1 % ? Et pour des études préalables à la réalisation du futur centre de supervision. Là encore, je ne veux pas caricaturer le débat M. Le Maire, j'ai visité le centre actuel et pu constater qu'on ne rigolait pas avec la vie privée. Néanmoins, l'étude dont je fais mention explique que « l'utilisation de la vidéosurveillance s'avère considérablement moins simple, naturelle et fluide que la culture populaire le laisse croire ». Une plaque floue, un zoom et hop, une piste. Sauf que ce n'est pas la réalité du terrain. Les experts à Lorient, ce n'est pas pour demain ! Cette étude estime que les caméras constituent des « ressources de preuves et d'indices peu rentables pour les enquêteurs ».

Alors vous pourriez me rétorquer que Grenoble, c'est Grenoble et Lorient, c'est Lorient ! J'ai donc révisé mes fiches. Le compte-rendu de notre comité de vigilance sur la vidéoprotection parle de « qualité des images insatisfaisantes », « notamment en période nocturne ». Il a été constaté un « problème d'absence de protection saline sur les caméras, générant de la rouille sur de nombreux supports », mais aussi des « pannes récurrentes ».



Les caméras rassurent, mais elles ne sont pas efficaces. De même, la nuit est sombre, mais n'est pas forcément dangereuse. Le rôle de la collectivité n'est pas de tenir la main de chaque citoyen ou citoyenne qui a un « sentiment de peur ». Il est de les protéger. Contre la nuit, c'est impossible : elle tombe chaque soir et s'évapore chaque matin et ce, depuis l'aube des temps. Tout ça pour dire que l'éclairage public peut sûrement être amélioré, mais nous espérons que l'expérimentation en cours ne sera pas polluée par des craintes anticipées. Néanmoins, nous entendons les peurs et nous trouvons que de proposer des transports en commun la nuit peut participer à leur résolution.

Et puisque nous parlons de « sentiment » et de « ressenti », nous nous interrogeons sur cette volonté de **maintenir des opérations de contrôles d'identité « dans les secteurs les plus sensibles »** (dont on a dit qu'ils étaient les quartiers populaires en réalité). **Cela ne risque-t-il pas de stigmatiser au lieu de rassurer ? Quel est l'objectif ? Est-il écrit sur la carte d'identité qu'on est dealer ? Les postes d'îlotier au Bois-du-Château et à Kervénanec ont déjà été diversement appréciés comme si la réponse à apporter à ces quartiers étaient un tour de vis...** L'action 68, de même, est curieuse : **qu'est-ce qu'une « valeur républicaine » qui conditionnerait le versement de subventions ? Tout laisse penser que nous vivons dans des zones de non-droit. Subventionne-t-on aujourd'hui des associations qui ne respecteraient pas la loi ? J'en doute.** Dans ce cas, pourquoi écrire des évidences si ce n'est pour laisser penser que cela a pu être le cas ?

S'il y a des actions de ce contrat que nous n'encourageons clairement pas, en revanche, **il y a des missions que nos policiers municipaux pourraient mener et qui n'y sont pas inscrites.** Nous avons appris dans ce document que **nos agents débutent à 9h37 précises.** De fait, ils n'interviennent pas aux abords des écoles alors que leur présence serait certainement plus appréciée qu'à 2h du matin, heure à laquelle la police nationale serait plus adaptée vu ses missions. De fait, chaque matin – surtout dans cette période où il fait nuit lorsque les écoles ouvrent – **des petits lorientais cohabitent avec le trafic routier, parfois dense, ce qui est source de danger.** La présence de la police municipale aux abords des écoles permettrait de renforcer leur sécurité. Lors des élections municipales, nous proposons par exemple de fermer les abords des écoles le temps que les enfants entrent. Cela sécuriserait non seulement les enfants, mais aussi les parents qui choisissent d'emmener leurs enfants à pieds ou à vélo. Ce n'est pas quand se produit un drame qu'il faut agir, mais avant pour éviter qu'il se produise !

Il nous semble important de sortir des dogmes. La police municipale ne s'occupe PAS du trafic de drogue ! D'ailleurs, l'approche de la lutte contre les conduites addictives nous semble bien trop morale dans ce document. L'usage de l'alcool ou des drogues est-elle moins dangereuse quand elle est invisible ? Un consommateur, au bar, se sociabilise. Seul chez lui, non ! Multiplier les actions de prévention contre des drogues (alcool, cannabis, tabac...) nous semble important. Pas pour moraliser, mais pour aider. Les dispositifs comme Alternoz sont donc plus qu'importants et nous sommes contents de voir qu'ils vont continuer.

Mon dernier mot sera pour la justice. La sécurité n'est vu qu'à travers le prisme de la Police (exécutif) alors qu'elle devrait être davantage sous l'angle de la Justice, dans un souci de séparation des pouvoirs. En France, la Justice est sous-dotée financièrement alors qu'elle pourrait lancer des enquêtes de fond sur la vente de stupéfiants, fléau des temps modernes. Et de justice, nous en avons bien besoin. **Je parlais au tout début de mon intervention de mesures qui nous semblent discriminatoires. Il est en effet curieux de lire que nous devons « faciliter l'accès à l'emploi pour les conjoints de policiers nationaux » ou « faciliter l'accès au logement pour les policiers rejoignant Lorient ».** Pourquoi le corps de la police et pas d'autres professions ? La crise du logement frappe malheureusement tout le monde, d'autant qu'il existe des contingents à cet effet.

Voilà M. Le Maire, M. Gasan. J'espère avoir apporté des questions constructives au débat de ce soir.

4-4 - Politique de l'Habitat Aide à la production de logements locatifs publics financés en prêt locatif à usage local (PLUS) et en prêt locatif aide d'intégration (PLAI) dans le cadre de la reconstitution de l'offre des projets NPNRU des quartiers Bois du Château et Kervéanec nord

(Florence GOURLAY)

Vote : ABSTENTION

Le dispositif présenté est une aide spécifique de la ville de Lorient apportée aux organismes HLM pour construire une offre de logement social en lien avec les déconstructions de Bois du Château et Kervéanec nord. C'est une mesure dont on ne peut que se féliciter.

Une réserve cependant. Comme il nous a été précisé en commission, **il n'y a aucune condition ou exigence déterminées en préalable à l'obtention de cette aide.** Dans ce contexte, quelles garanties pouvons-nous avoir sur le fait que les prix de sortie de ces nouveaux logements soient abordables ? Les loyers seront-ils réellement accessibles aux populations délogées des quartiers prioritaires de la politique de la ville faisant l'objet d'une rénovation urbaine. On sait en effet que dans ce genre d'opération, les loyers de sortie sont presque toujours plus élevés.

Par ailleurs, l'évocation des programmes de logements interroge plus globalement sur la capacité du territoire à renouveler l'offre de logements sociaux... Certes beaucoup de logements vont sortir de terre prochainement. Mais sans pour autant constituer une offre nouvelle de logements sociaux et répondre donc à un réel besoin de la population.

En effet, étant donné qu'une part importante de ces logements sera destinée à reconstituer l'offre détruite à Bois du Château et Kervéanec, on en déduit – c'est mathématique - que la part globale des logements sociaux (et tout particulièrement les plus accessibles) dans l'offre locative de la ville va diminuer.

On a bien compris que cela ne gênait pas la municipalité puisqu'au final cela s'inscrivait dans sa stratégie de renouvellement social. Mais cela est pourtant à nos yeux inquiétant pour beaucoup de nos concitoyens qui souhaiteraient continuer à vivre dans notre ville et/ou trouver à s'y loger.

Pour information en 2020, 80% des Français sont éligibles au parc HLM et le délai moyen de satisfaction des demandes de logement social sur Lorient Agglomération était déjà de plus de 13 mois quand, en 2018, il était inférieur à 7 mois.